

196

E 12/30

*Die schweizerischen Delegierten an der internationalen Münzkonferenz
in Paris, A. Burckhardt-Bischoff und Ch. Lardy,
an den Vorsteher des Finanz- und Zolldepartements, B. Hammer*

B

Paris, 9 juillet 1881

La Conférence monétaire venant de terminer sa seconde session et de se proroger au 12 Avril de l'année prochaine¹, nous avons l'honneur de vous rendre compte des incidens des deux dernières réunions des 6 et 8 c^t.² *Le 6 c^t M. Seismit Doda* (Italie) a déclaré, que son gouvernement serait prêt à entrer dans une union bimétallique dont l'Allemagne et l'Angleterre feraient partie; du moment que ces deux états refusaient d'y entrer, il était évident que c'est sur eux que retomberait la responsabilité de l'échec de la combinaison. Dans ce cas l'Italie serait prête à s'entendre avec d'autres états pour la reprise d'une frappe *limitée* d'argent sur la base d'une proportion à établir pour chaque état, toujours sous réserve de certains engagements à prendre par l'Allemagne et l'Angleterre. Cette idée d'une frappe limitée nous ayant paru assez confuse, nous avons demandé (en particulier) aux délégués italiens des explications sur la manière dont ils entendaient cela, mais il nous a paru qu'ils n'avaient eux-mêmes aucune idée arrêtée à ce sujet, et que ce n'était pas bien sérieux.

Ensuite *M. Freemantle* (délégué britannique) a communiqué au nom de son gouvernement, une proposition émanant de la Banque d'Angleterre, qui déclare être prête à user de la faculté que lui confère l'acte de 1844, c.à.d. de constituer en argent jusqu'au 1/5^{ème} de son encaisse totale, à condition que les hôtels des monnaies d'autres nations reprendront la libre frappe des pièces d'argent à un taux fixe. La Banque d'Angleterre motive cette condition par la raison, que les Billets de Banque étant remboursables en *or*, il ne lui sera possible d'admettre *l'argent* dans son encaisse métallique, qu'autant qu'elle aurait la certitude de pouvoir à tout moment convertir cet argent en or à des conditions fixes et connues, dans les hôtels de monnaie de France ou des Etats-Unis. De son point de vue c'est une réserve très-sage, mais qui n'entre nullement dans les idées du bimétallisme. C'est le même ordre d'idées que les propositions de l'Allemagne; les unes et les autres sont inspirées par l'intérêt même bien entendu des états de qui elles émanent. Du reste il convient de faire remarquer que le *gouvernement* anglais ne propose aucun changement quelconque de son régime monétaire et qu'il se borne à transmettre des propositions faites par la *Banque* d'Angleterre en vertu de sa constitution actuelle, et en échange d'engagements d'une très-grande portée que prendraient des gouvernements étrangers.

1. Mit Telegramm vom 10. 4. 1882 meldete Bavier, dass die Konferenz nicht wie vorgesehen am 12. 4. 1882 zusammentreten könne (E 12/30). Die Gespräche wurden als Folge von Unstimmigkeiten erst im Juli 1882 wieder aufgenommen. Vgl. dazu die Botschaft des Bundesrates an die Bundesversammlung betreffend die Ratifikation der Münzkonvention vom 6. 11. 1885 (BBl 1885, 4, S. 453—490).

2. Vgl. auch den Schlussbericht der Delegierten über die internationale Münzkonferenz in Paris vom Sommer 1881 (E 12/30).

Nous joignons du reste à la présente les déclarations³ présentées par les délégués italiens et anglais.

Après quelques observations de M. Rusconi (italien) et M. Pierson (hollandais) le Président *M. Magnin* a exposé que la continuation plus longue de la discussion générale, quelque intéressante qu'elle fût, n'avancerait nullement une solution pratique de la question, qu'il convenait à la conférence de se séparer pour le moment et de remettre la suite des négociations entre les mains des gouvernemens, et que par conséquent la prochaine réunion de Vendredi 8 c^t aurait pour sujet la question de la dissolution ou prorogation.

Dans la *séance du 8 c^t* *M. Evarts* (Etats-Unis) a lu d'abord une déclaration (en anglais) concertée entre les délégués américains et français au nom de leurs gouvernemens, et contenant des thèses en faveur du bimétallisme à 15 1/2. Nous n'avons pu avoir aujourd'hui une copie de cette déclaration, qui a été reproduite par M. Magnin en français, elle sera insérée au procès-verbal.

Ensuite *M. Magnin* propose la prorogation de la Conférence pour le mois d'Avril prochain, afin de laisser aux gouvernemens le soin d'agir dans l'entretemps par voie diplomatique.

M. Forssell (Suède) s'étant opposé à la prorogation et ayant proposé la dissolution de la Conférence vu l'impuissance dans laquelle elle se trouvait d'arriver à une entente, la séance a été suspendue pour une demi-heure, afin de fournir aux délégués français et américains le temps de formuler et motiver leur proposition d'ajournement.

A la réouverture de la séance *M. Magnin*, Président, propose un ordre du jour, dont nous vous joignons le copie, et qui renferme l'ajournement de la Conférence jusqu'au 12 Avril 1882. Vous remarquerez les termes très-inoffensifs et sans couleur, dans lesquels ce document est rédigé. *M. Denormandie* (France) prend la parole pour motiver la prorogation; il fait un beau discours oratoire et littéraire, énumérant toutes les belles choses réalisées par la Conférence, la lumière qui s'est faite sur cette matière difficile, le rapprochement des idées; tout le monde est d'accord que quelque chose doit être fait, il s'agit seulement de s'entendre sur les meilleurs moyens, on y arrivera, mais il faut pour cela du temps; c'est pourquoi il ne faut pas se séparer pour tout de bon, mais simplement se proroger etc.

Mess. *Pirmez* (Belgique), *Lord Reay* (Indes britannique), de *Kuefstein* (Autriche) et Dr. *Broch* (Norvège) ont appuyé l'ajournement. Mr. *Forssell* a déclaré (quoique non convaincu) retirer sa proposition contraire, et s'abstenir de voter. L'ajournement au 12 Avril est prononcé à l'unanimité. Après des remerciemens votés au Président Mr. Magnin et au Vice Prés^t. *M. Vrolik* (empêché par sa santé d'assister à la seconde session) ainsi qu'aux secrétaires, la séance a été levée et la Conférence s'est séparée.

Nous vous dirons qu'il a répugné quelque peu aux délégués suisses de voter pour la prorogation, par laquelle la Conférence se constitue en quelque sorte en permanence, et qu'elle leur a paru même dépasser la mesure du mandat conféré aux délégués. Sous ce rapport la proposition Forssell leur aurait paru plus opportune et plus conforme à la vérité. D'un autre côté les gouvernemens français et américains ayant attaché beaucoup de valeur à cette formule d'ajournement et la grande majorité des délégués s'étant rangée de cet avis, ils n'ont pas crû devoir se séparer de leurs collègues dans

3. Nicht abgedruckt.

23. AUGUST 1881

403

s'étant rangée de cet avis, ils n'ont pas crû devoir se séparer de leurs collègues dans une matière de pure forme. Il leur paraît que le Conseil fédéral est toujours libre de se faire représenter ou non, comme il l'entendra, à la nouvelle réunion de la Conférence, et qu'il reste également libre dans le choix de ses délégués, sans qu'il ait été nécessaire de faire des réserves expresses à ce sujet; tous les gouvernemens du reste sont dans ce même cas.

Le résultat de cette seconde session de la Conférence a été tel que nous l'avions prévu et prédit, et il est évident que la Conférence aurait mieux fait, en se séparant au mois de Mai, de ne pas fixer une époque aussi rapprochée pour sa nouvelle réunion, mais de préparer avant une base quelconque pour une délibération. Sera-t-on plus avancé en Avril prochain? Nous ne nous permettons pas d'avancer une opinion sur ce point, mais du moins aujourd'hui les gouvernemens d'Allemagne et d'Angleterre paraissent aussi éloignés que jamais des idées préconisées par Mess. Cernuschi et Dana Horton, et d'un autre côté tout le monde paraît être convaincu qu'aucune union bimétalliste n'est possible sans le concours franc et absolu de ces deux états. Dans cet état de choses les partisans du statu quo dans l'Union latine avaient beau jeu; ils n'avaient qu'à se taire et se tenir à l'écart, et tous les châteaux en Espagne construits par les bimétallistes français et américains croulaient en eux-mêmes, faute d'être assis sur une base solide et réelle.